

Cessions externes Pharmacie

À la suite de votre hospitalisation ou consultation (clinique ou hôpital), certains médicaments prescrits ne peuvent être retirés que dans une pharmacie hospitalière et ne sont pas disponibles en pharmacie de ville.

Pour récupérer ces médicaments, veuillez-vous rendre au service des **cessions externes** de la Pharmacie du CHU de Montpellier.

Pensez à demander au service si un de vos médicament est concerné.

Pour votre première venue merci de vous munir de :

- Carte Nationale d'identité
- Carte Vitale ou attestation de droits
- Mutuelle
- Ordonnance originale imprimée et signée par le médecin

Horaires d'ouverture

9h-17h en continu du lundi au vendredi

Ouverture à 10h le 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois



Coordonnées

Téléphone : 04 67 33 68 43

Tapier 1 : Connaître les horaires d'ouverture

Tapier 2 : Laisser un message pour commander un traitement

Tapier 3 : Nous joindre directement

Fax : 04 67 33 59 78

Mail : ventepharmacie@chu-montpellier.fr



Plan



Parking accessible patients : suivre les panneaux Pharmacie.
Accès entre les bornes rouges et jaunes

